



DEMEURER COMPÉTITIFS ET STRATÉGIQUES DANS UNE INDUSTRIE EN TRANSFORMATION

Propositions de sept chefs de file
de la production télévisuelle au Québec
présentées dans le cadre des travaux
du Groupe de travail sur l'avenir
de la production télévisuelle
et cinématographique québécoise

Novembre 2024



JUSTE POUR
DIVERTIR

a+traction



ÆTIOS
PRODUCTIONS

spheremedia



PRÉSENTATION

Groupe des Sept

En tant que chefs de file de l'industrie, représentant près de 60 % de la production télévisuelle indépendante au Québec, nos sept entreprises -- Productions Déferlantes, Attraction Media, Sphère Média, Juste pour divertir, Groupe Fair-Play, Pixcom et Aetios Productions --, partageons une vision commune : assurer la survie de productions québécoises diversifiées et indépendantes.

Le Groupe des Sept est un regroupement d'entreprises habituellement concurrentes, formé dans le but spécifique de présenter un mémoire sur des enjeux collectifs nécessitant une voix unifiée. Ce regroupement repose sur notre modèle d'affaires unique et stratégique, caractérisé par l'intégration de diffuseurs privés locaux au sein de notre actionnariat.

Soucieux de contribuer de manière constructive à la réflexion menée par le Groupe de travail, certains d'entre nous déposeront également un mémoire distinct en fonction des réalités qui nous sont propres. Le présent mémoire se limitera donc à la question du modèle d'affaires qui nous unit.



PRODUCTIONS DÉFERLANTES

Déferlantes est une entreprise de production audiovisuelle québécoise fondée en 2015. Elle est maintenant dirigée par Benoit Clermont et Jean-Philippe Dion.

Déferlantes est derrière certains des plus grands succès de la télévision québécoise, comme *La Voix*, *Star Académie*, *Chanteurs masqués*, *Sortez-moi d'ici* et *La vraie nature*. Déferlantes produit et coproduit également des documentaires marquants, tels *Le dernier felquiste*, *La peur au ventre*, *BYE*, et *Claude Morin : un jeu dangereux*. Déferlantes est également active en production numérique et en productions de services.



JUSTE POUR DIVERTIR

Juste pour divertir est une entreprise québécoise majeure dans l'industrie du divertissement, spécialisée dans la création et la production de spectacles, festivals, émissions télévisées, séries originales et contenus numériques. Héritière du riche patrimoine de Juste pour rire, elle produit des projets captivants et innovants qui rayonnent à l'international tout en soutenant les talents locaux. Forte de partenariats avec des diffuseurs locaux et internationaux, tels que TVA, Radio-Canada, Noovo, Warner, NBC et France Télévision, elle

s'impose comme un leader en production télévisuelle et événementielle, alliant créativité, diversité et impact culturel.

a⁺traction

ATTRACTION

Chef de file en production, en création et en distribution de contenu depuis 2002, Attraction est un acteur québécois incontournable du monde du divertissement. Avec plus de 8 000 heures de contenu et de prestigieuses récompenses à son actif, Attraction vise à émouvoir et divertir, autant sur le petit que le grand écran et les plateformes numériques.

Parmi ses productions phares des dernières années, on compte *En direct de l'univers*, *LOL: qui rira le dernier?*, *Les Chefs!*, *Dans l'œil du dragon*, *Passe-Partout* et *L'amour est dans le pré*. Grâce au talent et à la passion de ses employés, l'entreprise cherche continuellement à se réinventer tout en restant fidèle à sa mission: créer un monde d'idées.

sphere**media**

SPHÈRE MÉDIA

Depuis 40 ans, Sphère média captive le public avec ses émissions de télévision et ses films qui atteignent divers auditoires au Québec, au Canada et dans plus de 165 pays à travers le monde.

Parmi nos productions les plus connues figurent : *Belle et Bum* (22^e saison), *Une époque formidable*, *Génial!*, *Quel talent!*, *Le retour d'Anna Brodeur*, le *Gala Québec Cinéma*, *Les petits tannants*, *Sort of*, *Transplant*, *The Porter*, *The Sticky* et les films *Le Plongeur* et *1995*.



PIXCOM

Dirigée par les producteurs exécutifs Nicola Merola, président, et Charles Lafortune, 1^{er} vice-président, contenu et affaires créatives, Pixcom est, depuis près de 40 ans, un acteur majeur de la production télévisuelle indépendante au Canada.

L'entreprise se distingue par ses séries de qualité telles que *Nuit Blanche*, *Audrey est revenue*, *Indéfendable*, *Alertes*, *Contre-offre*, *La Faille*, *Le Monstre*, *Au Suivant*, *L'Enquête McSween*, *Père 100 enfants* et *Ils sont parmi nous*. Avec une production diversifiée en français et en anglais, aussi bien en fiction qu'en documentaire, Pixcom collabore avec la majorité des réseaux québécois ainsi qu'une dizaine de partenaires internationaux.

L'une de ses grandes forces réside dans sa capacité à amener, au Québec, de l'argent étranger aidant à financer ses séries locales. « Faire travailler des artisans d'ici, avec de l'argent allemand, français ou américain, est notre plus grande fierté! ».



FAIR-PLAY

Le Groupe Fair-Play, un pilier incontournable de la production télévisuelle québécoise, a été fondé en 1998 par Guy Villeneuve et Michel St-Cyr. En 2023, une nouvelle ère s'ouvre avec l'arrivée de Marie-Ève Dallaire, vice-présidente exécutive, et Karine Proulx, productrice, au sein de l'actionnariat. Une décision stratégique qui renforce sa pérennité et sa place de choix dans l'industrie.

Le Groupe Fair-Play se distingue par sa capacité à innover et à produire des contenus captivants pour les plus grands diffuseurs. Parmi ses succès actuels, citons *Révolution*, *100 Génies*, *Ça vaut le coût*, *Les enfants de la télé*, *The rebuild : Inside the Montreal Canadiens*, et la série dramatique *La collecte* réalisée par Podz.



AETIOS PRODUCTIONS

Fondée en 1999 par Fabienne Larouche et Michel Trudeau, AETIOS Productions est une société montréalaise qui se spécialise dans la production et la distribution d'œuvres télévisuelles et cinématographiques originales. Les émissions de télévision, films et documentaires auxquels AETIOS Productions donne vie sur petit et grand écrans se démarquent tant par la qualité de leur production que leur inventivité. La maison de production a reçu de nombreux prix et récompenses, tant au Canada qu'à l'étranger, dont le prix Producteur de l'année 2019 de l'Association québécoise de la production médiatique (AQPM).

SOMMAIRE EXÉCUTIF

- La concurrence des grandes plateformes étrangères comme Netflix et Amazon a ébranlé le secteur de la production audiovisuelle et amené le gouvernement à lancer une réflexion sur l’avenir de l’industrie audiovisuelle québécoise.
- Depuis 1990, le crédit d’impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle québécoise constitue un élément central du financement de l’industrie. En 2022-2023, ce crédit d’impôt a représenté plus de 15 % du financement total de la production télévisuelle au Québec.
- Dans un contexte où le financement demeure un défi de tous les instants, des maisons de production indépendantes ont accueilli dans les dernières années une participation minoritaire de diffuseurs privés locaux dans leur actionnariat. Il s’agit là d’une réponse innovante aux défis de l’ère numérique.
- Des voix critiquent ce modèle et remettent en question l’accès au financement public des maisons de production concernées, au motif que leur indépendance et leur liberté créative auraient été compromises. Cette interprétation est fautive et obéir à une telle logique anti-partenariale et anti-entrepreneuriale serait une menace pour l’industrie.
- La participation des diffuseurs privés dans nos maisons de production est minoritaire. Les conventions entre actionnaires conclues par les producteurs et les diffuseurs investisseurs comportent des clauses strictes protégeant les producteurs de toute influence ou ingérence dans les décisions stratégiques et créatives.
- Face à la concurrence étrangère et à l’arrivée des grandes plateformes internationales, il est normal et salubre d’accroître la masse de nos entreprises et d’unir nos forces, notamment par ce genre de partenariats.
- Le Groupe des Sept est favorable à une réflexion sur l’avenir de la production audiovisuelle québécoise, mais invite le gouvernement à appliquer le principe de gestion *d’abord ne pas nuire*.
- Le Groupe des Sept recommande de ne pas modifier les règles d’admissibilité aux programmes gouvernementaux de financement de l’audiovisuel, et notamment à ce crédit d’impôt en place depuis 35 ans. Nous recommandons plutôt de l’actualiser pour mieux aider notre secteur de la production audiovisuelle à défendre l’identité et la culture québécoises dans l’espace numérique mondialisé.
- Au-delà de cette recommandation essentielle qui nous unit, nous partageons également une vision commune : assurer la survie de productions québécoises diversifiées et indépendantes. Nous soumettrons donc avec enthousiasme nos autres recommandations à travers nos mémoires individuels respectifs.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION.....	2
SOMMAIRE EXÉCUTIF.....	5
INTRODUCTION.....	7
01 GARANTIR UN FINANCEMENT À LA HAUTEUR DE NOS BESOINS.....	8
Des retombées tangibles, bénéfiques pour l'ensemble de l'industrie et l'économie québécoise	8
02 PRÉSERVER L'UNIVERSALITÉ DE L'ADMISSIBILITÉ AU CRÉDIT D'IMPÔT	10
Discriminer les entreprises sur la base de leur modèle d'affaires : une menace directe à la survie de notre industrie.....	10
LE PARTENARIAT AVEC DES DIFFUSEURS PRIVÉS EST COMPATIBLE AVEC L'INDÉPENDANCE CRÉATIVE.....	10
LES PRODUCTEURS SONT LIBRES DE TRAVAILLER AVEC D'AUTRES DIFFUSEURS	11
LE PARTENARIAT AVEC DES DIFFUSEURS PRIVÉS ASSURE UNE DIVERSITÉ ET UNE QUALITÉ DE CONTENUS	11
La reconnaissance de la diversité de joueurs, une approche gagnante pour l'industrie.....	11
NOS ENTREPRISES PARTICIPENT ACTIVEMENT À L'ÉCOSYSTÈME TÉLÉVISUEL QUÉBÉCOIS	11
NOS ENTREPRISES GÉNÈRENT UNE DIVERSITÉ DE CONTENUS TÉLÉVISUELS SUR NOS ÉCRANS	12
NOS ENTREPRISES PARTICIPENT À LA PRÉSERVATION DE LA VITALITÉ CULTURELLE QUÉBÉCOISE.....	12
NOS ENTREPRISES FAVORISENT LA PÉRENNITÉ DE L'ÉCOSYSTÈME AUDIOVISUEL ET TÉLÉVISUEL QUÉBÉCOIS.....	13
03 UN SOUTIEN NÉCESSAIRE À NOTRE INDUSTRIE.....	14
Le crédit d'impôt : fondement d'un succès à préserver	14
Les risques d'une révision du programme	14
La stabilité : clé de notre compétitivité.....	14
Des changements dans un secteur connexe : un avertissement clair	15
CONCLUSION.....	16
Annexe	17

INTRODUCTION

L'industrie audiovisuelle et télévisuelle québécoise a été conviée à un débat public nécessaire sur son financement et son avenir, alors qu'elle traverse une période de bouleversements. L'enjeu du financement demeure critique pour notre industrie qui doit faire face à la concurrence des plateformes étrangères comme Netflix et Amazon et à une baisse des revenus. L'accès à un financement durable et stable est essentiel pour assurer des productions diversifiées et de qualité qui rejoignent le public québécois, et pour s'adapter aux grandes transformations technologiques.

En réponse à ces enjeux majeurs, le ministre de la Culture et des Communications, Mathieu Lacombe, a posé un geste important en juin dernier en créant le Groupe de travail sur l'avenir de la production télévisuelle et cinématographique québécoise. Sous la présidence de Mme Monique Simard et de M. Philippe Lamarre, ce groupe a reçu le mandat d'analyser et de réviser le système de financement et le fonctionnement de l'industrie audiovisuelle québécoise à même les budgets existants.

Dans le cadre de cette discussion cruciale, nous, sept maisons de production représentant près de 60 % de la production télévisuelle québécoise et réunies sous le nom du « Groupe des Sept », souhaitons concentrer notre contribution sur un enjeu essentiel pour notre industrie, soit le maintien de l'universalité de l'accessibilité au financement offert par le gouvernement du Québec, notamment via le crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle québécoise. Les règles d'admissibilité actuelles doivent être préservées pour garantir la survie de nos entreprises et éviter des pertes d'emplois importantes.

Dans ce mémoire, nous dirons comment ce crédit d'impôt qui a été instauré il y a presque 35 ans constitue, dans sa forme actuelle, une mesure stratégique et efficace qui a fait ses preuves pour soutenir l'industrie. Il permet d'appuyer une diversité de joueurs de l'écosystème et entraîne des investissements publics aux retombées structurantes. Le Groupe des Sept préconise le maintien des règles actuelles. Modifier un programme éprouvé et qui assure une prévisibilité en matière de financement représenterait un risque pour la vitalité, la pérennité et la diversité de la production audiovisuelle québécoise.

01

GARANTIR UN FINANCEMENT À LA HAUTEUR DE NOS BESOINS

Le crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle québécoise constitue un élément central du financement de notre industrie. Pour les maisons de production, il s'agit d'un financement irremplaçable et prévisible qui permet la viabilité de leurs projets et assure le maintien d'une création de qualité face à la concurrence internationale. Pour le Groupe des Sept, ce programme est essentiel.

Au fil des ans, le gouvernement du Québec a démontré un engagement soutenu envers notre industrie à travers ce programme. En 2022-2023, la contribution du crédit d'impôt à l'industrie a atteint 142,8 millions de dollars,¹ soit plus de 15 % du financement de la production télévisuelle au Québec.

Et les retombées sont au rendez-vous (voir section suivante), témoignant de l'importance du programme pour l'industrie et l'économie québécoise. Pour pérenniser ces bénéfices, le Groupe des Sept estime que deux conditions sont essentielles : conserver l'universalité des critères d'admissibilité et maintenir les niveaux de financement actuels.

Le paysage audiovisuel est en transformation : multiplication des maisons de production, explosion des coûts à cause de l'inflation et des avancées technologiques, concurrence internationale sans précédent liée à l'arrivée des plateformes étrangères. Dans ce contexte, le maintien d'un financement public structurant et adapté aux besoins du secteur apparaît incontournable pour préserver la vitalité et la compétitivité de notre industrie.

Des retombées tangibles, bénéfiques pour l'ensemble de l'industrie et l'économie québécoise

Le financement de la production télévisuelle au Québec, et particulièrement le crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle québécoise, a démontré son efficacité au fil des ans. Les retombées positives se mesurent à plusieurs niveaux (données de 2022-2023) :

- La valeur de la production télévisuelle indépendante a atteint 933 millions de dollars, en hausse de 254 millions de dollars par rapport à 2018-2019² ;
- La contribution de la production télévisuelle québécoise au PIB se chiffrait à 1,083 milliard de dollars³ ;

¹ ISQ. (2024). [Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec — Édition 2024](#).

² Somme de la valeur des productions de fiction, de documentaires et autres genres, seulement en production télévisuelle, pour 2018-2019 et 2022-2023. Montant corrigé de l'inflation, année de base 2022, basée sur l'indice PIB, Québec. Source des données : ISQ (2024), [Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec — 2024](#), Figure 4.1.

³ Contributions directe et indirecte au Produit intérieur brut de la production télévisuelle québécoise seulement, pour 2022-2023. ISQ (2024), [Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec — 2024](#), Tableau 2.2., p. 23.

- La valeur des productions cinématographiques et télévisuelles en langue française a augmenté de près de 15 % (montant corrigé de l'inflation) par rapport à l'an dernier, passant de 826 millions de dollars à 1,010 milliard de dollars⁴ ;
- Une contribution significative à la diversité culturelle avec un soutien à 543 productions télévisuelles, une hausse par rapport à l'année précédente⁵, dont 445 (82 %) en langue française⁶ ;
- Un impact direct sur l'emploi, créant et préservant près de 62 000 emplois directs et indirects en production audiovisuelle⁷ ;
- Les revenus des travailleurs et travailleuses de la production télévisuelle québécoise se chiffraient à 900 millions de dollars⁸.

⁴ Comprends tous les genres. ISQ (2024), [Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec — 2024](#), Tableau 3.3., p. 30. Montant corrigé de l'inflation, année de base 2022, basée sur l'indice PIB, Québec.

⁵ Inclut tout type d'œuvre (séries, minisérie, émissions uniques, animation, courts et moyens métrages de fiction. ISQ (2024), [Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec — 2024](#), Tableau 4.1, p. 41.

⁶ ISQ (2024), [Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec — 2024](#), Tableau 4.2., p. 44.

⁷ ISQ (2024), [Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec — 2024](#), p. 22.

⁸ Contribution directe et indirecte, pour 2022-2023. ISQ (2024), [Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec — 2024](#), Tableau 2.3., p. 24.

PRÉSERVER L'UNIVERSALITÉ DE L'ADMISSIBILITÉ AU CRÉDIT D'IMPÔT

Créé en 1990, ce programme a permis l'essor des productions indépendantes. Ce statut de producteur indépendant est d'ailleurs maintenu à travers une évolution des modèles d'affaires. Ainsi, dans un contexte où le financement est un défi de tous les instants, des maisons de production indépendantes, comme celles du Groupe des Sept, ont accueilli une participation minoritaire de diffuseurs privés locaux dans leur actionnariat. Ces partenariats stratégiques permettent de mieux faire face aux conditions de marché actuelles extrêmement exigeantes. Certaines voix se sont élevées pour critiquer ce modèle et remettre en question l'accès au financement public des maisons de production concernées, au motif que leur indépendance et leur liberté créative auraient été compromises. Cette interprétation est fautive sur le fond, mais, plus encore, obéir à une telle logique anti-partenariale et anti-entrepreneuriale serait une menace pour l'industrie audiovisuelle québécoise.

Discriminer les entreprises sur la base de leur modèle d'affaires : une menace directe à la survie de notre industrie

Le financement public doit demeurer accessible à tous les joueurs de l'industrie. Il serait insensé de pénaliser des joueurs qui s'allient stratégiquement pour mieux résister au tsunami des plateformes étrangères et maintenir la place de l'audiovisuel québécois dans l'espace numérique. Quel serait le message envoyé à l'industrie, si le gouvernement en arrivait ainsi à sévir contre l'esprit entrepreneurial québécois? L'appui financier de diffuseurs d'ici constitue l'une des clés pour protéger notre culture.

Quelques faits doivent être mieux compris.

LE PARTENARIAT AVEC DES DIFFUSEURS PRIVÉS EST COMPATIBLE AVEC L'INDÉPENDANCE CRÉATIVE

Le Groupe des Sept rejette l'argument selon lequel l'autonomie et l'indépendance des maisons de production seraient compromises par leur partenariat avec des diffuseurs privés. Les règles strictes du programme de crédit d'impôt garantissent l'indépendance des entreprises québécoises, quel que soit leur modèle d'affaires.

De plus, la participation des diffuseurs privés dans nos maisons de production est minoritaire. Les conventions entre actionnaires conclues par les producteurs et les diffuseurs investisseurs comportent des clauses strictes protégeant les producteurs de toute influence ou ingérence dans les décisions stratégiques et créatives.

Enfin, le statut juridique des entreprises membres du Groupe des Sept renforce cette indépendance. Constituées comme des compagnies distinctes selon les lois fiscales, elles ne peuvent en aucune façon être considérées comme des filiales des diffuseurs privés.

Les témoignages des membres ayant adopté ce modèle confirment l'efficacité de ces dispositions pour maintenir leur indépendance créative et décisionnelle.

LES PRODUCTEURS SONT LIBRES DE TRAVAILLER AVEC D'AUTRES DIFFUSEURS

Les diffuseurs privés ne favorisent pas indûment les maisons de production dont ils sont actionnaires. Le Groupe des Sept tient à déconstruire cette idée reçue.

D'abord, les conventions entre diffuseurs et producteurs n'imposent pas de réciprocité. Cela signifie que le diffuseur ne garantit aucun volume de travail au producteur, et que le producteur ne garantit aucune exclusivité au diffuseur. Le Tableau 1 en annexe illustre d'ailleurs que les maisons de production ayant un actionnaire diffuseur collaborent avec une multitude de diffuseurs, attestant de la liberté des producteurs.

Rappelons d'autre part que la concentration des mandats de production n'est pas un phénomène propre au secteur privé. Les diffuseurs publics attribuent aussi fréquemment des mandats à un nombre limité de producteurs.

Précisons également que les diffuseurs privés ne sont pas les seuls actionnaires des maisons de production indépendantes. Des institutions comme le FICC, le Fonds de solidarité FTQ et la CDPQ investissent aussi dans certaines maisons de production. Cette diversité dans l'investissement et l'actionnariat tend aussi à limiter l'influence particulière que pourrait avoir un actionnaire diffuseur.

LE PARTENARIAT AVEC DES DIFFUSEURS PRIVÉS ASSURE UNE DIVERSITÉ ET UNE QUALITÉ DE CONTENUS

Le modèle d'affaires incluant des diffuseurs privés locaux comme actionnaires ne compromet pas la qualité ni la diversité des contenus télévisuels, bien au contraire. Cette participation financière favorise le développement de projet et la prise de risques créatifs à l'origine de contenus originaux, audacieux et captivants. Les nombreux prix et distinctions reçus par les membres du Groupe des Sept témoignent de leur capacité à produire des contenus de haute qualité, appréciés tant par le public que par l'industrie.

La reconnaissance de la diversité de joueurs, une approche gagnante pour l'industrie

NOS ENTREPRISES PARTICIPENT ACTIVEMENT À L'ÉCOSYSTÈME TÉLÉVISUEL QUÉBÉCOIS

La production cinématographique et télévisuelle québécoise est en bonne santé générale, notamment grâce à l'apport de la production indépendante. En effet, nos entreprises qui ont choisi un modèle d'affaires non traditionnel ont un poids majeur dans l'industrie. Cheffes de file de la production télévisuelle au Québec, elles sont responsables de la production d'une part importante des séries télévisées les plus populaires et appréciées par le public de chez nous. Elles génèrent un volume important d'heures de contenu, contribuent à créer et maintenir des milliers d'emplois et ont des retombées économiques considérables.

Ensemble, le Groupe des Sept représente :

- Plus de 560 millions de dollars en volume de production annuellement;
- Plus de 32 500 employés permanents et pigistes annuellement;
- Des centaines de séries produites et des milliers d'heures de contenus chaque année;
- Plus de 525 formats ou adaptations vendus et distribués à l'échelle mondiale, positionnant ces maisons de production parmi les plus grandes exportatrices de contenu québécois;

En ce sens, restreindre l'accès au crédit d'impôt à ces entreprises sur la base de leur modèle d'affaires mettrait à risque des milliers d'emplois et aurait un impact dévastateur sur la diversité de la production québécoise en freinant les investissements en création de contenu.

NOS ENTREPRISES GÉNÈRENT UNE DIVERSITÉ DE CONTENUS TÉLÉVISUELS SUR NOS ÉCRANS

En permettant une variété de collaborations entre producteurs indépendants et diffuseurs, ce modèle favorise la multiplication des perspectives et des approches créatives. L'équilibre entre l'innovation, portée par l'indépendance des producteurs, et la gestion des risques, facilitée par le soutien des diffuseurs, permet d'explorer de nouvelles idées tout en assurant la viabilité des projets. Cette synergie stimule la créativité tout en maintenant une stabilité financière.

La coexistence de ce modèle avec d'autres modèles dans l'industrie enrichit le paysage audiovisuel québécois, offrant une palette variée de contenus qui reflètent la richesse culturelle de notre province.

NOS ENTREPRISES PARTICIPENT À LA PRÉSERVATION DE LA VITALITÉ CULTURELLE QUÉBÉCOISE

Ce modèle d'affaires joue un rôle essentiel dans la préservation de la culture québécoise. Il assure la pérennité des activités culturelles locales en privilégiant des partenaires québécois plutôt qu'étrangers. Les diffuseurs locaux connaissent et favorisent le contenu québécois. Ils sont en mesure de reconnaître la valeur ajoutée du contenu produit ici, renforçant ainsi l'identité culturelle unique du Québec.

Dans un contexte où de plus en plus de maisons de production étrangères cherchent à acquérir des entreprises québécoises, ce modèle permet de maintenir la propriété entre des mains locales. C'est une stratégie cruciale pour répondre aux défis posés par la mondialisation croissante de l'industrie audiovisuelle.

Face à la concurrence étrangère et à l'arrivée des grandes plateformes de diffusion internationales, la production « artisanale » seule ne suffira pas à protéger la culture québécoise. Il est normal et salubre d'accroître la masse de nos entreprises et d'unir nos forces, notamment par ce genre de partenariats.

Cette collaboration crée un écosystème audiovisuel plus robuste, mieux en mesure de produire du contenu de qualité qui reflète la réalité d'ici, pour les gens d'ici. Elle assure que

la voix culturelle unique du Québec continue de se faire entendre, dans un environnement concurrentiel mondialisé.

NOS ENTREPRISES FAVORISENT LA PÉRENNITÉ DE L'ÉCOSYSTÈME AUDIOVISUEL ET TÉLÉVISUEL QUÉBÉCOIS

Dans un contexte où l'industrie audiovisuelle québécoise fait face à des défis majeurs, dont la fragilité et l'incertitude entourant le financement public, la collaboration avec des diffuseurs privés favorise la pérennité de l'écosystème des entreprises québécoises.

Trop souvent, dans le domaine de la production, le départ d'un actionnaire clé a signifié la fin d'une entreprise et la perte d'une expertise irremplaçable, comme ce fut le cas pour Point de mire, Verseaux ou La Fête. Ces disparitions représentent non seulement la perte d'entreprises, mais aussi celle d'un savoir-faire précieux et difficilement remplaçable. Or, la participation minoritaire des diffuseurs garantit la continuité des activités des entreprises et le reprenariat québécois, permettant ainsi de conserver au Québec les bénéfices des investissements réalisés ici depuis des années.

En assurant une stabilité financière et structurelle, ce modèle contribue donc à préserver l'expertise, le talent et la capacité de production au sein de l'industrie audiovisuelle québécoise, ainsi que sa vitalité et sa compétitivité à long terme.

UN SOUTIEN NÉCESSAIRE À NOTRE INDUSTRIE

L'industrie audiovisuelle québécoise représente une composante importante de notre économie créative, générant des retombées économiques considérables qui excèdent largement l'investissement public qui lui est consacré. L'industrie participe activement à la richesse collective. L'an dernier, la **production cinématographique et télévisuelle au Québec a atteint un sommet historique de 1,231 milliard de dollars⁹**, démontrant la vitalité exceptionnelle du secteur. **À elle seule, la valeur de la production télévisuelle indépendante s'élevait à 933 millions de dollars, contribuant ainsi à hauteur de 1,083 milliard de dollars au PIB du Québec¹⁰**. L'industrie audiovisuelle québécoise compte près de 62 000 emplois directs et indirects de qualité qui contribuent directement à la prospérité de notre société¹¹.

Le crédit d'impôt : fondement d'un succès à préserver

Le programme de crédit d'impôt actuel constitue la pierre angulaire de ce succès depuis près de 35 ans. Son efficacité n'est plus à démontrer. Les conditions actuelles de ce programme ont créé un équilibre qui a permis à l'industrie de prospérer tout en générant des retombées significatives pour l'ensemble de l'économie québécoise. Il serait périlleux de modifier cette formule gagnante, et de déstabiliser un écosystème déjà performant, mais non moins fragile.

Les risques d'une révision du programme

Une révision des conditions actuelles du crédit d'impôt et un possible resserrement des critères d'admissibilité pourraient entraîner des conséquences importantes et multiples. Certaines pourraient s'avérer positives en favorisant un accès élargi au financement (par exemple, en proposant de modifier les catégories de production admissibles au financement), mais d'autres mesures, plus négatives, pourraient plutôt restreindre l'accès, pénalisant ainsi l'ensemble de l'écosystème.

Par exemple, le resserrement des critères d'accès au financement pourrait entraîner la fermeture à moyen et long terme de maisons de production ou une réduction de leurs activités, et par conséquent, de la richesse générée à la fois pour l'industrie, et pour la société en général. Le Québec a déjà perdu une partie de son attractivité fiscale face à d'autres juridictions qui proposent des incitatifs fiscaux plus avantageux. Resserrer davantage les conditions d'accès pourrait exacerber cette tendance et risquerait de compromettre le positionnement du Québec comme l'un des principaux pôles mondiaux du secteur audiovisuel.

La stabilité : clé de notre compétitivité

Maintenir la structure actuelle du crédit d'impôt permettra de protéger un levier économique stratégique pour le Québec. La stabilité et la prévisibilité de ce programme sont essentielles

⁹ ISQ (2024), [Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec — 2024](#), Figure 1.1., p. 10.

¹⁰ Contributions directe et indirecte au Produit intérieur brut de la production télévisuelle québécoise seulement, pour 2022-2023. ISQ (2024), [Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec — 2024](#), Tableau 2.2., p. 23.

¹¹ ISQ (2024), [Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec — 2024](#), Figure 1.6.

afin que les entreprises puissent planifier leurs investissements à long terme et maintenir leur compétitivité sur la scène internationale.

Des changements dans un secteur connexe : un avertissement clair

Le Groupe des Sept est particulièrement interpellé par les répercussions des modifications annoncées lors du dernier budget au crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique ou télévisuelle sur le secteur des effets visuels, aujourd'hui fortement fragilisé. Des studios, comme Digital Dimension, ont déjà fermé leurs portes, alors que d'autres ont dû procéder à des coupes de personnel. Après avoir sondé 28 studios d'effets visuels et d'animation travaillant au Québec, le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ) s'attend à des pertes estimées à 25 % de leurs revenus en 2024 et à 63 % d'ici 2025¹². Les modifications fiscales pourraient aussi avoir des impacts sur les coûts liés aux services de production des effets visuels au Québec.

Au vu des impacts déjà observables et anticipés de ces changements sur ce secteur, il est d'autant plus crucial de préserver l'accès au crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle québécoise afin d'éviter que l'industrie audiovisuelle ne subisse le même sort.

¹² La Presse (2024), [Les studios d'effets visuels et d'animation en difficulté interpellent Québec](#).

CONCLUSION

L'industrie de la production audiovisuelle est un des principaux porte-étendards de la culture québécoise. C'est aussi un levier économique de grande importance fournissant près de 62 000 emplois, et contribuant au PIB du Québec pour plus d'un milliard de dollars. Depuis 1990, le crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle québécoise constitue un élément central du financement de cette industrie, vital pour tous les producteurs québécois et incontournable pour préserver les emplois. Ce n'est surtout pas le moment d'en changer les règles d'admissibilité. Car ce secteur d'activité, qui nous donne tant de moments de rassemblement, de fierté et d'émotions, est fragilisé par l'arrivée des plateformes étrangères de diffusion continue.

Dans un tel contexte, on devrait voir positivement que des maisons de production comme celles du Groupe des Sept aient conclu des partenariats avec des diffuseurs investisseurs locaux. Dans toutes les industries, des transformations du marché et des technologies amènent des évolutions des modèles d'affaires. N'est-ce pas la base même de l'entrepreneuriat que de s'adapter?

Certains voudraient pourtant priver les producteurs indépendants de ce crédit d'impôt pour avoir agi de la sorte. Dans ces partenariats, rappelons-le, les diffuseurs sont toujours minoritaires, sans aucune possibilité d'ingérence. Ces partenariats sont également sans réciprocité ni exclusivité. Le diffuseur ne garantit aucun volume de travail au producteur, et le producteur ne garantit aucune exclusivité au diffuseur. Le principe d'indépendance est protégé, valorisé et solidifié par l'ajout d'un investisseur.

Pénaliser des acteurs qui démontrent une volonté de s'allier pour mieux défendre notre culture et notre identité serait un terrible message à l'industrie. Cette discussion sur l'avenir de l'industrie est tout à fait pertinente et nous remercions le gouvernement d'animer cette réflexion nécessaire. L'enjeu est certes complexe, mais la voie du progrès ne consiste pas à démanteler un mécanisme qui fonctionne très bien depuis 35 ans. Ouvrons-nous à la discussion, absolument, mais rappelons-nous un principe de base de l'administration publique; *d'abord ne pas nuire*. Dans un écosystème déjà fragile, fragmenter nos forces et s'antagoniser sur la place publique s'avère contreproductif. Nous croyons que la réflexion en cours doit être une occasion de faire front commun face à la véritable menace à la vitalité de la culture québécoise : les géants numériques internationaux.

Si nos sept entreprises sont fermement unies dans la défense de l'universalité d'accès au crédit d'impôt, soyez assurés que nous restons tout aussi enthousiastes à l'idée de contribuer en parallèle aux autres volets de la réflexion menée par le Groupe de travail. En ce sens, des propositions seront présentées par la plupart d'entre nous dans nos mémoires respectifs.

En tant que chefs de file de la production télévisuelle au Québec, nous partageons le même objectif commun : assurer la survie de productions québécoises diversifiées et indépendantes qui contribuent à préserver notre identité culturelle unique.

Annexe

Tableau 1. Principaux contenus télévisuels des maisons de production indépendante du Groupe des Sept ainsi que leurs diffuseurs

Maison de production	Productions (diffuseurs)
Juste pour divertir¹³	À Propos d'Antoine (Club Illico), La Confrérie (Noovo), Escouade 99 (Club Illico et TVA), Les Grands bien-cuits (TVA), Comédie sur mesure (Bell Média – Z télé), File d'attente (Unis), Les gags (TVA).
Pixcom	Indéfendable (Québecor), Alertes (Québecor), Ravages (Arte France et Québecor), Les gardiens du Patrimoine (Corus), Ils sont parmi nous (Bell Média), Masterchef (Québecor), Critiques Atypiques (AMI-télé), Enquête McSween (Télé-Québec), Pas perdus (Télé-Québec), Au Suivant (Radio-Canada), Nuit Blanche (saison 1 sur Radio-Canada et saison 2 sur Amazon Prime Video et Corus), Lac Noir (Québecor), Contre-offre (Bell Média), La guerre des fans (Bell Média), Et si c'était toi? (AMI-télé), Père 100 enfants (Bell Média), Pendant ce temps en cuisine (Amazon Prime Video), Wong & Winchester (Rogers et Lionsgate), La Faille (Québecor), Ça ne se demande pas (AMI-télé), Audrey est revenue (Québecor), Indice McSween (Télé-Québec), L'Âge Adulte (Radio-Canada - Tou.tv), Le Monstre (Radio-Canada), Béliveau (Corus), Restoration Garage (Bell Média et Motortrend USA).
Productions Déferlantes	Être un Hilton (Crave), Les BB : Un écho éternel (Télé-Québec), Patrice Michaud : dernière escale du grand voyage désorganisé (Télé-Québec), Star Académie (TVA), La Voix (TVA), La vraie nature (TVA), Sortez-moi d'ici! (TVA), Chanteurs masqués (TVA), Le Prince Charmant n'existe pas (illico+), Coups de food (Zeste), La peur au ventre (Télé-Québec).
Fair-Play	Les enfants de la télé (Radio-Canada), Ça finit bien la semaine (TVA), Ça vaut le coût (Télé-Québec), 100 Génies (Radio-Canada), Révolution (TVA), La collecte (Club Illico), The rebuild : Inside the Montreal Canadiens (Crave), Ça me regarde (AMI-télé), Hot Ones (illico+), Danse! (illico+), Poirier: Le testament (TÉMOIN), La Poule aux œufs d'or (TVA), Libre dès maintenant (Radio-Canada), Terrain de jeu (TV5), Survivre à la vasectomie (Noovo), Makinium (Radio-Canada), Hells Angels: La chute (Historia), La Une (Télé-Québec), Vol au Château Laurier (Radio-Canada et CBC), La belle tournée (TVA et Télé-Québec), Connectés sur l'avenir (AMI-Télé), L'Histoire en minuscule (TV5 Unis), Les collectionneurs d'enfants (Vrai), Les Alouettes (Vrai).
Attraction	LOL: Qui rira le dernier? (Amazon Prime Vidéo), Documentaire sur le départ des Expos (Netflix), En direct de l'univers (ICI Télé), Passe-Partout (Télé-Québec), L'amour est dans le pré (Noovo), Les Chefs (ICI Télé), Dans l'œil du dragon (ICI Télé), Coco ferme (long-métrage), Mlle Bottine (long-métrage), Les temps fous (Télé-

¹³ Juste pour divertir regroupe les productions de ComediHa! et Juste pour rire TV.

	Québec), Coeur de trucker (Unis TV), Sainte-Justine: salle d'opération (Crave), La famille est dans le pré (Canal Vie).
Sphère Média	Belle et Bum (Télé-Québec), Une époque formidable (Télé-Québec), Génial! (Télé-Québec), Quel talent! (Crave et Noovo), Le retour d'Anna Brodeur (Crave et Noovo), le Gala Québec Cinéma (Noovo), Les petits tannants (Radio-Canada), Sort of (CBC, HBO Max), Transplant (CTV, NBC), The Porter (CBC, BET+ - USA), The Sticky (Amazon Prime, à venir).
Aetios Productions	Doute raisonnable (Radio-Canada), À Cœur Battant (Radio-Canada), L'Appel (TVA et Illico), STAT (Radio-Canada), Le CH et son peuple (TVA et Illico), Sans Rendez-vous (Radio-Canada), Le Bonheur (TVA), Les Yeux Fermés (Radio-Canada), Les Armes (TVA), Dumas (Radio-Canada) et Les révoltés (TVA et Illico).

Source : Les productions du Groupe des Sept (information interne)